



Chemin faisant



1. L'église de Champlost. Dédicée à saint Vincent, elle date du XVI^e et nous rappelle que la paroisse était autrefois viticole. Le chœur, la croisée du transept, la nef et ses contreforts, les verrières ont été restaurés à la fin du XIX^e siècle. Les derniers vitraux Renaissance ont alors été déposés et les chapelles seigneuriales transformées en sacristies : l'une d'elles conserve encore ses voûtes du XVI^e, ses boiseries du XVIII^e et une baie Renaissance avec en écusson une tête d'ange. La nef est à trois travées avec deux chapelles latérales dans le bras du transept. À noter à l'extérieur, un clocher porche du XVIII^e et une inscription d'époque révolutionnaire martelée au-dessus du portail d'entrée : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme ».

2. Les vestiges du château de Champlost. Après bien des vicissitudes, l'élégant château Renaissance qui s'éleva sur la vieille place forte féodale au XVI^e siècle, ses jardins et ses fossés ont été vendus en 1831... À partir de cette date, le château a été démonté et a servi de carrière aux habitants de la commune. Il subsiste deux ponts en pierre (dont un en mauvais état) conduisant à la motte encore en partie entourée des anciennes douves et deux chapiteaux ioniques remontés à l'envers.

3. Le lavoir d'En-Bas.

4. L'ancien moulin.

5. Le lavoir de Boudernault.

6. Le point de vue sur Champlost. L'histoire du village remonte à environ 70 000 ans quand les chasseurs néandertaliens ont installé leur campement dans la plaine de Boudernault laissant de nombreux vestiges lithiques et osseux. C'est sans doute au début du Moyen-âge que l'habitat va se fixer à l'emplacement du village actuel comme l'atteste la présence d'une nécropole mérovingienne et d'une vaste motte féodale. Champlost se développe alors le long de deux voies parallèles. L'une fort ancienne et sinueuse est l'ancienne route de Paris. L'autre est la rue principale construite à partir de la fin de la Monarchie de Juillet et au début du Second Empire dans l'ancien parc du château. C'est aujourd'hui la départementale 905.

7. Le lavoir d'En-Haut.

8. La croix Saint-Vincent. Saint Vincent, patron des vignerons, est attaché à la commune de Champlost. La religion a fortement imprégné les mentalités et la culture populaire. La population se rendait aux croix des rogations en procession durant les trois jours précédant l'Ascension pour demander à Dieu la protection des récoltes le premier jour, de la moisson le deuxième jour et des vendanges le troisième jour. Érigées aux entrées des villages, aux croisées des chemins, voire en bordure des routes, les croix sont si discrètes que nous n'y prêtons plus guère attention.



9. La chapelle de Vachy. Dédicée à la Sainte Vierge, elle date du milieu XIX^e siècle et a fait place à une ancienne chapelle édifiée en 1777.

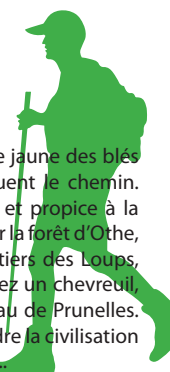
10. Le point de vue sur Vachy. Depuis des siècles, la forêt constitue une précieuse ressource pour les habitants des hameaux de Champlost. La forêt procure :

- . le feu par les affouages (droit à une portion annuelle de bois de chauffage autrefois octroyé par le seigneur qui se perpétue toujours aujourd'hui, organisé par l'autorité communale),
- . les matériaux indispensables à la construction des maisons,
- . le bois entrant dans la fabrication des outils,
- . la récolte des champignons et des fruits sauvages.

11. Mare de Prunelles. Prunelles le 16 juillet 1944. Ce jour là, les troupes d'occupation organisent une vaste opération de police visant à mettre à mal un maquis majoritairement composé de jeunes gens réfractaires au service du travail obligatoire (STO) et caché dans la forêt d'Othe. Tous les hommes des hameaux sont parqués sous un pommier en face de la mare. L'ombre d'un massacre semblable à celui d'Oradour-sur-Glane plane sur les jeunes gens. Le bivouac des maquisards situé au lieu-dit « Bois de Brienon » est détruit mais les partisans prévenus de justesse ont fui à travers bois en direction de la forêt de Courbépine. La troupe occupante se livre à (seulement) quelques pillages avant de quitter les lieux.

Notre balade

Si c'est le printemps vous vous évanouirez dans le vert et le jaune des blés en herbe et des colzas. Lavoirs, rus, mare et croix ponctuent le chemin. Le chemin peut parfois sembler long mais il est apaisant et propice à la méditation. Passé le hameau de Vachy, vous serez happés par la forêt d'Othe, îlot de fraîcheur lors des épisodes de chaleur. Sur ces Sentiers des Loups, en faisant silence et avec un peu de chance, vous apercevrez un chevreuil, un sanglier.... Une longue descente vous mènera au hameau de Prunelles. Surplombant Mercy, le sentier des Romains vous fera rejoindre la civilisation champlostienne via les hameaux de Vaudupuits et Chatton.



Pour en savoir plus

De nombreux circuits quadrillent le territoire Serein et Armance. Les documentations sont à retirer dans les mairies des communes, à l'Office de Tourisme à Saint-Florentin, à la MTB à Brienon / Armançon et à la MSAP à Seignelay.



Offices de
Tourisme
de France

TOURISME SEREIN & ARMANCE
16, Grande Rue 89600 Saint-Florentin
Tél. 03.86.35.11.86
ot.saint-florentin@orange.fr
site : www.serein-armance.fr
DU LUNDI AU SAMEDI (toute l'année)
9:30 - 12:30 / 14:00 - 18:30
DIMANCHE (en saison)
10:15 - 12:15 / 15:00 - 18:00
Fermé les jours fériés



MAIRIE
19, route de Paris
89210 Champlost
Tél. 03 86 43 11 05
Fax : 03 86 43 16 19
www.mairie-champlost.fr

Rando entre Serein et Armance

17 km

4h30
DIFFICULTÉ :
MOYENNE

CHAMPLOST Les Sentiers des Loups



Au fil du petit patrimoine

**Serein et
Armance**
Département de l'Yonne



Zoom CENTRE BOURG



Suivez le guide

- Point de départ : place du 14 juillet.
- Poursuivre en face, en direction de Venizy, passer sur la droite devant les derniers vestiges de l'ancien château de Champlost (2).
- Environ 300 m après le départ, emprunter le chemin de terre qui monte vers les cultures puis le premier sentier à gauche. Observer le joli point de vue sur le centre du village et la vue panoramique sur les vallons cultivés, la forêt d'Othe et le village du Montelard (commune de Venizy) (6).
- Au bas du sentier suivant sur la gauche, le lavoir d'En-Haut (7) et le ru de Bailly. Continuer tout droit, traverser la RD 905 et poursuivre jusqu'à la croix Saint-Vincent (8).
- Prendre sur la droite le sentier parallèle à la RD 905 jusqu'à parvenir au Chemin de Troyes (chemin blanc empierré). Descendre jusqu'à une petite route, l'emprunter sur la droite sur 200 m puis prendre le chemin herbeux pendant 2 km.
- Arriver à la petite route menant de la RD 905 à Prunelles, aller tout droit pour parvenir au hameau de Vachy. Traverser entièrement Vachy jusqu'au terme de la rue du Faubourg.
- Prendre alors le sentier qui monte sur la gauche en direction de la forêt d'Othe (point de vue sur le hameau de Vachy) (10).
- Entrer dans la forêt et poursuivre tout droit jusqu'à parvenir à l'intersection avec un autre grand sentier. Aller tout droit sur le sentier rencontré jusqu'au troisième chemin sur la gauche (parcelle forestière n° 4).
- Avancer sur ce sentier pour rejoindre une belle route d'exploitation forestière (chemin blanc). Prendre ce chemin blanc jusqu'à son terme (en cours, laisser sur la droite un autre chemin blanc).
- Descendre un petit raidillon puis prendre à droite jusqu'au hameau de Prunelles (environ 1 km). Traverser le hameau de Prunelles jusqu'à la mare de Prunelles (11) (sur la droite liaison avec le parcours de randonnée de Bellechaume). Monter par la route sur la gauche jusqu'au premier chemin sur la droite.
- Emprunter ce chemin des Romains pendant 4 km ; passer au dessus du village de Mercy (liaison avec le parcours de randonnée de Mercy) pour arriver au hameau de Vaudupuits. Au croisement des deux rues, aller en face pour parvenir au hameau de Chatton. Le traverser entièrement jusqu'à parvenir à un sentier sur la droite.
- Passer devant un court de tennis et continuer le sentier droit jusqu'à la rue du Clozeau (en face : la croix Saint-Louis ; à droite : le terrain de pétanque).
- Prendre la rue du Clozeau jusqu'à parvenir, à droite, à la rue de la Gondonnerie, descendre jusqu'à l'église (1), emprunter sur la gauche la ruelle de la poste qui ramène place du 14 juillet.



Les plus curieux sortiront du parcours balisé pour jeter un coup d'oeil à l'ancien moulin (4) et au lavoir de Boudernault (5).

Charte de bonne conduite

- | | | | |
|--|--------------------------------|--|---|
| | Restez sur le sentier balisé | | Soyez courtois |
| | Respectez la faune et la flore | | Soyez discret et silencieux |
| | Utilisez les poubelles | | Ne faites pas de feu |
| | Tenez les chiens en laisse | | Interdit au public du 15 septembre au 1er mars |

Légende carte

- Circuit de randonnée
- Liaison Mercy vers Bellechaume (circuit Chaumes et futaies)
- Liaison vers Venizy (circuit Entre lavoirs et cours d'eau)
- Forêts
- Cours d'eau
- 📍 Point de vue
- ★ Point d'intérêt

Balissage sur le terrain

- Bonne direction
- ↩ Tourner à gauche
- ↪ Tourner à droite
- ✗ Mauvaise direction